



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

infos-Tri

n°23

Lettre d'information du syndicat TRI-OR

Septembre 2010

édito



La collecte globale des déchets ménagers sur notre territoire continue de baisser. Notre syndicat a reçu de la collecte (hors déchetteries) 37 956 tonnes en 2009 contre 40 311 tonnes en 2008 (soit une baisse de 5,84 %). Le total de production de déchets par habitant est également en baisse de 3,06 % entre 2008 et 2009. Ce qui conduit également à une baisse du coût par habitant (avant remboursement des emprunts et frais généraux) de 12,27 % entre 2008 et 2009. Si certaines recettes issues du tri des déchets ont baissé en raison des cours du pétrole (bouteilles plastiques), en revanche certaines comme le verre ou les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) ont progressé.

L'année 2010 semble se présenter sous de meilleurs auspices que 2009, quant à ces recettes d'une part, les cours sont plus favorables, et d'autre part le syndicat a signé un nouveau marché pour les journaux magazines nous assurant des tarifs en progression. Considérant ces éléments de la gestion du syndicat TRI-OR, le résultat global 2009 y compris le report 2008, s'élève à 1 261 482 €. Grâce à ces chiffres, le Comité Syndical a réussi à maintenir constante la participation des communes.

Cependant l'usine de compostage doit subir d'importants travaux de mise aux normes en matière d'odeurs. Le résultat cumulé 2008 et 2009 nous a ainsi permis d'affecter une provision de 1 017 875 € à l'autofinancement de cette mise aux normes.

Le traitement des déchets ménagers coûte cher diront certains. En revanche, votre geste citoyen au quotidien qui consiste à trier vos déchets, atténue le coût final de la collecte mais aussi du traitement. L'ensemble des ventes de produits recyclables triés, des soutiens d'Eco emballages et d'Eco folio représente la somme encaissée en 2009 de 1 025 315, 47 €. Ce résultat n'est pas obtenu par hasard ! Il est acquis grâce à deux actions indissociables :

- Le geste de tri quotidien de chacun d'entre nous qui permet ainsi de valoriser nos déchets en assurant leur recyclage
- Le travail d'équipe de communication actuelle du syndicat

Seul « mot d'ordre » pour chacun d'entre nous : réduisons nos ordures ménagères et TRIONS, TRIONS, TRIONS !!!!

Hervé WINDELS
Vice-Président chargé des finances

Sommaire

Finances

Consignes de tri

Collecte des vêtements

Vous n'avez pas de bacs de tri ?
Vous venez d'emménager ?

Contactez l'équipe de
TRI-OR

au
01 34 70 05 60

ou
connectez vous sur
www.tri-or.fr

Les finances du syndicat TRI-OR

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009 ET BUDGET 2010 (en € et en %)

	COMPTE ADMINISTRATIF 2009	% 2009	BUDGET 2010	% 2010
DEPENSES GENERALES	8 529 993 €	86,61	9 081 796 €	75,27
<i>dont</i>				
<i>Collecte</i>	2 963 817 €	30,09	3 276 651 €	27,16
<i>Déchetteries, traitement, tri</i>	4 836 850 €	49,11	5 200 831 €	43,10
FRAIS DE PERSONNEL	644 874 €	6,55	709 740 €	5,88
GESTION COURANTE	35 028 €	0,36	38 839 €	0,32
CHARGES FINANCIERES	136 128 €	1,38	130 307 €	1,08
AUTRES DEPENSES ET AFFECTATIONS	502 741 €	5,10	643 024 €	5,33
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENTS			1 461 821 €	12,12
TOTAL	9 848 764 €	100	12 065 527 €	100

L'analyse des dépenses de fonctionnement 2009 permet de constater que plus de 79 % de celles ci sont consacrées aux charges de collecte et de traitement de nos déchets ménagers (y compris les charges des déchetteries).

En ce qui concerne le budget 2010, les dépenses réelles envisagées sont de 10 603 706 € si l'on excepte le virement du résultat global de 1 461 821 € permettant d'alimenter l'autofinancement des investissements du syndicat.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009 ET BUDGET 2010 (en € et en %)

	COMPTE ADMINISTRATIF 2009	% 2009	BUDGET 2010	% 2010
VENTES ET SOUTIENS	1 051 590 €	10,06	970 900 €	8,05
RECETTES GENERALES	9 204 917 €	88,07	9 363 016 €	77,60
<i>dont</i>				
<i>Participation TEOM communes</i>	9 191 972 €	87,95	9 303 016 €	77,10
AUTRES PRODUITS	194 975 €	1,87	522 724 €	4,33
EXCEDENT ANTERIEUR			1 208 887 €	10,02
TOTAL	10 451 482 €	100	12 065 527 €	100

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2009 : 602 718 €

La variation des participations des communautés de communes et des communes provient exclusivement des variations des valeurs locatives, le Comité Syndical ayant voté le maintien des taux entre 2010 et 2009.

Par ailleurs, la variation très sensible quant à la ligne «AUTRES PRODUITS» est générée par l'application des amortissements des subventions reçues à hauteur de 465 024 €.

Et enfin, le montant 1 208 887 € d'excédent antérieur correspond à une recette budgétaire et comptable, elle ne résulte pas d'une recette directe de trésorerie au titre 2010.

Les finances du syndicat TRI-OR

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2009 ET BUDGET 2010 (en € et en %)

	COMPTE ADMINISTRATIF 2009	% 2009	BUDGET 2010	% 2010
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	291 616 €	36,74	524 726 €	19,18
<i>Etudes</i>	31 699 €	3,99	23 000 €	0,84
<i>Clôture site</i>			34 158 €	1,25
<i>Autre bâtiment public</i>	29 729 €	3,75		
<i>Aménagement bâtiment déchetterie Champagne</i>	30 335 €	3,82		
<i>Aménagement bâtiment roue SILODA</i>	11 482 €	1,45		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 240€	0,16	13 200 €	0,48
<i>Matériel bureau et informatique</i>	2 839 €	0,36	2 000 €	0,07
<i>Colonnes, bacs de tri</i>	29 595 €	3,73	24 368 €	0,89
<i>Conteneurisation bacs Ordures Ménagères (OM)</i>	154 697 €	19,49	255 000 €	9,32
<i>Points enterrés</i>			173 000 €	6,32
CONSTRUCTION	34 037 €		1 067 875 €	39,04
<i>Dont provisions mise aux normes usine (odeurs)</i>			1 017 875 €	37,21
EMPRUNTS	468 168 €		677 581 €	24,77
AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS			465 024 €	17
TOTAL	793 821 €	100	2 735 206 €	100

Les dépenses concernant les bornes enterrées et la dotation des bacs d'OM (Ordures Ménagères) pour les communes qui en ont fait la demande, sont financées par les emprunts inscrits en recettes d'investissements. Les communes concernées par ces deux points prennent intégralement en charge ces investissements dans les prestations supplémentaires annuelles.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2009 ET BUDGET 2010 (en € et en %)

	COMPTE ADMINISTRATIF 2009	% 2009	BUDGET 2010	% 2010
SUBVENTIONS	37 949 €	4,92	49 120 €	1,80
<i>Département</i>	10 754 €	1,40		
<i>Région</i>			49 120 €	1,80
<i>Eco Emballages communication</i>	27 195 €	3,53		
EMPRUNTS			633 000 €	23,14
<i>Emprunt point enterrés</i>			173 000 €	6,32
<i>Emprunt bacs OM</i>			460 000 €	16,82
AUTRES RECETTES	732 848 €	95,08	591 265 €	21,62
<i>Amortissements</i>	498 533 €	64,68	500 000 €	18,28
<i>Fonds de compensation de la TVA</i>	69 794 €	9,05	38 670 €	1,41
<i>Affectation résultat N-1</i>	164 521 €	21,34	52 596 €	1,92
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 461 821 €	53,44
TOTAL	770 797 €	100	2 735 206 €	100

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2009 : - 23 024 €

Les finances du syndicat TRI-OR

TONNAGES DE COLLECTE EN 2009

TONNAGE GLOBAL	ORDURES MENAGERES (OM)	ENCOMBRANTS	VERRES (bac vert)	DECHETS PROPRES ET SECS (bac bleu)	DECHETTERIES	TOTAL
	27 254	3 717	2 763	4 222	12 273	50 229

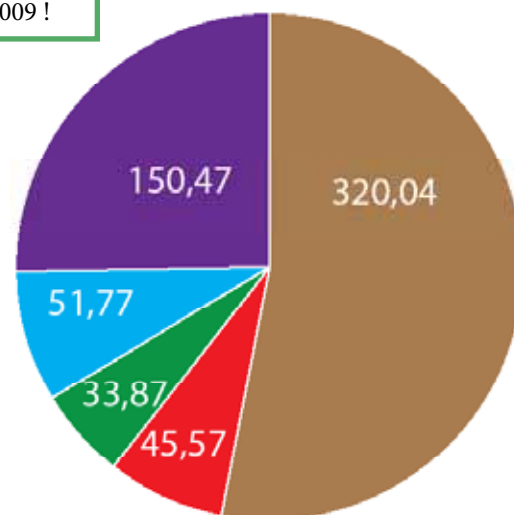
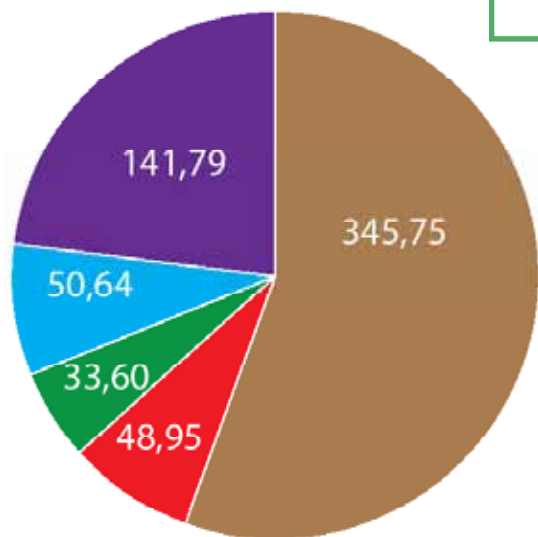
PRODUCTION PAR HABITANT EN KG EN 2008

PRODUCTION PAR HABITANT EN KG EN 2009

620,73 kg

Soit une baisse de 5,84%
entre 2008 et 2009 !

601,72 kg



■ Ordures ménagères (OM) - ■ Apports en déchetteries - ■ DPS (bac bleu) - ■ Verre alimentaire (bac vert) - ■ Encombrants

Depuis l'année 2004, en termes de variations cumulées, on constate que la baisse de la collecte des déchets est pratiquement constante.

Quelques pourcentages significatifs entre 2004 et 2009 :

OM : - 13,38 %,

Encombrants : - 10,97 %,

Verre : - 3,95 %

En revanche le pourcentage en matière de DPS est en progression : + 14,98 %. Les apports en déchetteries ne sont pas en reste (5,78 % de progression entre 2007 et 2009).

Ces résultats proviennent de plusieurs facteurs identifiables : en tout premier lieu, la hausse des DPS et la baisse des OM sont probablement le résultat d'une prise de conscience de chacun d'entre nous. D'autre part, la communication qui nous environne y participe également, notamment celle établie par les équipes successives du syndicat.

Déchets concernés



**BAC
BLEU**

Les bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, journaux, magazines, cartons, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium et canettes métalliques.



Indésirables

Tous les plastiques autres que les bouteilles et flacons : sacs plastiques, jouets, polystyrène... les restes de nourriture, déchets mouillés, végétaux et couches culottes.

**N'EMBOITEZ PAS
VOS DECHETS***

*ils deviennent impossibles à trier



**BAC
VERT**



Déchets concernés

Uniquement les bouteilles, bocaux et pots en verre.
Videz les bocaux, enlevez les bouchons.



**VOTRE BAC VERT
EST TROP PETIT?
DEMANDEZ-EN
UN DEUXIEME!**

Indésirables

Vitres, miroirs, ampoules électriques, vaisselle, capsules métalliques, sacs plastiques

**PAS DE VERRE DANS LES
ORDURES MENAGERES ***

*sa présence nuit gravement à la qualité du compost.



DECHETTERIE / ENCOMBRANTS

Déchets acceptés en déchetterie

Déchets électriques et électroniques, néons et ampoules à économie d'énergie, déchets toxiques et dangereux (peintures, solvants, piles, batteries), gravats, déchets verts, vêtements, verrerie et vaisselle, huiles de vidange, encombrants, gros cartons et ferrailles.

Attention

Pour la collecte des encombrants en porte à porte : les déchets toxiques, les gravats, les souches et troncs d'arbres ne sont pas collectés.



Indésirables

Les pneumatiques, les bouteilles de gaz, les extincteurs et le fibrociment (amiante) ne sont pas pris en charge par le syndicat TRI-OR. Contactez nous pour connaître les coordonnées des repreneurs.

ORDURES MENAGERES



Déchets concernés

Déchets ménagers non triés en sac ou en bac.

Indésirables

Déchets toxiques (piles, lampes à économie d'énergie, cartouches d'imprimantes, médicaments, peintures).

Ne jetez pas de déchets pouvant causer des bouchons dans le dispositif de traitement des ordures ménagères : tuyau d'arrosage, cassette vidéo, vêtements, textiles, cordes...

Merci de déposer vos vêtements dans les bornes du Relais Val de Seine ou Ecotextile.

**NE JETEZ PAS VOS DECHETS TOXIQUES
DANS LES ORDURES MENAGERES**

La collecte des vêtements

Nous vous rappelons que vos ordures ménagères sont traitées à l'usine de compostage de Champagne sur Oise : le procédé de l'usine consiste à en extraire les déchets biodégradables pour fabriquer du compost destiné à l'épandage agricole.

Les vêtements, les tissus ou tous autres textiles ne doivent donc pas être déposés pour la collecte des ordures ménagères. En effet, ce type de déchet bloque les installations et peut entraîner des complications dans le processus de traitement.

Il existe deux solutions pour vous défaire de vos déchets textiles :

- Apportez dans les bornes des organismes Relais Val de Seine et Ecotextile où vos déchets seront recyclés
- Présentez à la collecte des encombrants mais vos vêtements ne sont alors pas valorisés et sont dirigés directement en centre de stockage pour y être enfouis.

LES BORNES À VÊTEMENTS

Des bornes d'apport volontaire des organismes Relais Val de Seine et Ecotextile sont réparties sur le territoire des 28 communes adhérentes au syndicat TRI-OR afin que vos déchets textiles (vêtements, chaussures...) soient valorisés.

Contactez nous pour connaître l'emplacement des bornes les plus proches de votre domicile.

Connectez vous directement sur notre site internet à la rubrique «Point d'Apport Volontaire» : une carte interactive vous permettra de visualiser l'emplacement des bornes vêtements de votre commune.



Borne Le Relais Val de Seine



Borne Ecotextile

DÉCHETTERIE DE CHAMPAGNE SUR OISE

Ouverte tous les jours de la semaine sauf le jeudi et les jours fériés

HIVER : du 01/11 au 28/02

9h à 12h - 14h à 17h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 10h à 15h

ETE : du 01/03 au 31/10

9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 18h

Dimanche : 10h à 16h

DÉCHETTERIE DE VIARMES (réservée aux particuliers)

Ouverte tous les jours de la semaine sauf le mardi et les jours fériés

HIVER : du 01/11 au 28/02

9h30 à 12h - 14h à 17h

Samedi : 9h30 à 17h

Dimanche : 10h à 15h

ETE : du 01/03 au 31/10

9h30 à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 18h

Dimanche : 10h à 16h

